



12 questions-clés pour l'emploi

Les principaux enseignements de l'enquête
Année Iata 2010/2011




OBSERVATOIRE
*Prospectif des Métiers &
des Qualifications de l'Aérien*





L'observatoire des métiers de l'aérien a mené une enquête auprès des entreprises de la branche du transport aérien pour connaître leurs prévisions d'emploi et de recrutement sur l'année IATA 2010/2011 sur les personnes sol et navigants.

Cette enquête s'est déroulée en mai 2010 auprès de 300 entreprises de toute taille, dans une période d'incertitude sur la solidité de la reprise économique, l'embellie constatée début avril ayant été rapidement stoppée par la crise du volcan.

Les résultats sont plus qualitatifs que quantitatifs et reflètent le moral des entreprises au début de la saison été, période de forte activité dans le transport public de passagers.

Cette remarque est d'autant plus importante pour l'analyse que les réponses des entreprises n'ont pas été pondérées par leur taille.

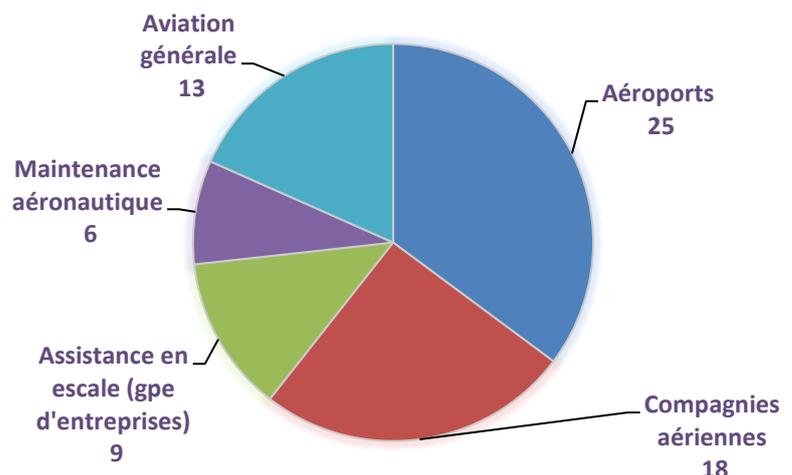
Quels sont les principaux enseignements à tirer de cette 1^{ère} enquête ?

Réalisation : Myriam ALCANDRE, Karen BALAINE
Enquête menée par le Cabinet Ambroise Bouteille,
Avec le concours des entreprises et des instances paritaires de branche

Un taux de participation de 25%

Le nombre d'entreprises ou groupes ayant répondu à cette enquête est nettement supérieur au taux habituel de réponses aux autres enquêtes de la branche : 71 réponses sur 300 soit 25%, ce qui montre un réel intérêt des entreprises.

Cette enquête couvre plus de 80% des emplois du transport aérien. Tous les secteurs sont représentés ;



Les tendances d'évolution de l'emploi

Dans un contexte économique incertain, une tendance majoritaire des entreprises à vouloir gérer leurs effectifs de manière conservatoire

Près de 2 entreprises sur 3 anticipent une stabilité de leurs effectifs, avec quelques nuances : Un secteur où les entreprises anticipent plutôt une hausse des effectifs : la maintenance

Un secteur où les entreprises anticipent plutôt une baisse des effectifs : l'assistance en escale

Evolution des effectifs / Activité principale de l'entreprise	En baisse	Stable	En hausse
Compagnie aérienne	38%	31%	31%
Assistance en escale	38%	63%	0%
Aviation générale	0%	100%	0%
Aéroport	21%	67%	13%
Maintenance aéronautique	0%	60%	40%
TOTAL	22%	62%	16%



Une tendance qui se confirme quel que soit le type de contrat

Type de contrats	En baisse	Stable	En hausse
CDI	19%	63%	18%
CDD	35%	54%	11%
Intérim	36%	60%	5%
Apprentissage	24%	67%	9%
Contrat prof.	28%	69%	3%
Stage	19%	81%	0%
TOTAL	27%	64%	9%

Aussi bien pour les effectifs en CDI, en CDD, en intérim,..., les entreprises disent vouloir **stabiliser leurs effectifs**

Stabilité des effectifs en CDI : des prévisions partagées dans les différents secteurs

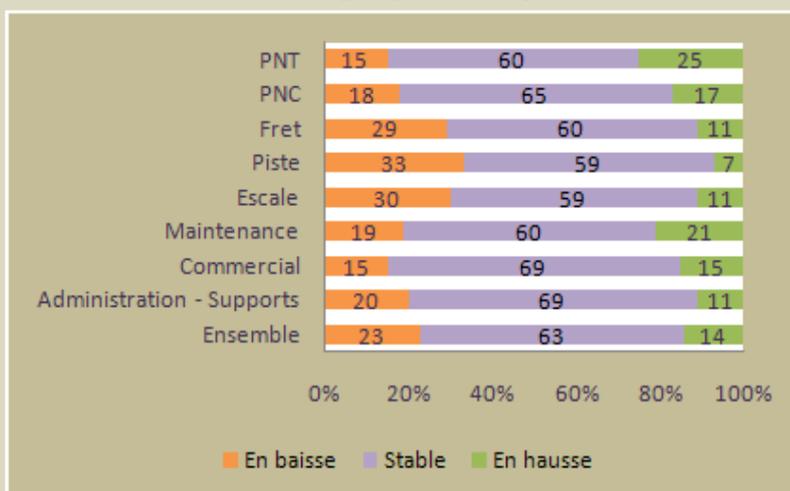
La stabilité des CDI est l'opinion la plus répandue quelque soit le secteur.

Cet optimisme est plus net dans les PME de l'aviation générale (83% de réponses positives) que dans les compagnies aériennes (50%) et dans les groupes d'assistance en escale (44%).

Evolution des effectifs en CDI

Evolution des effectifs en CDI	En baisse	Stable	En hausse
Compagnies aériennes	28%	50%	22%
Assistance en escale	33%	44%	22%
Aviation générale	8%	83%	8%
Aéroports	18%	68%	14%

Evolution des effectifs en CDI par filière de métiers



PNT : personnel navigant technique
PNC : personnel navigant commercial

Le CDD, un contrat 'partiellement' en baisse ? Cette opinion est partagée par près d'**1** compagnie aérienne sur **2** et par **44%** des groupes d'assistance en escale

La crise économique et ses effets sur l'emploi : 1 entreprise sur 2 considère qu'elle a eu des conséquences sur l'emploi en son sein.



Ces entreprises déclarent avoir gelé les recrutements et ne pas avoir remplacé les départs.

Une entreprise sur 3 a diminué ses effectifs : cette opinion est très majoritaire dans les groupes d'assistance en escale (2 sur 3).

En revanche, les compagnies aériennes ont dans leur grande majorité conservé leurs effectifs (2 entreprises sur 3).

Le recours à l'intérim et au CDD : surcroît d'activité et remplacement de salariés absents



Pour les entreprises répondantes, le recours à l'intérim ou au CDD pour recruter du personnel au sol est suscité par le surcroît d'activité ou la nécessité de remplacement de salariés absents. C'est également l'avis du 1/3 des entreprises répondantes concernant le personnel navigant technique et commercial.

En fin de contrat, la part des CDD et des intérimaires obtenant un CDI est globalement faible même si 2 entreprises sur 3 envisagent de proposer un CDI en fin de CDD.

Les contrats aidés : un contrat peu utilisé



Le constat est le suivant : peu d'entreprises (17%) ont recours à des contrats aidés. La majorité des entreprises répondantes (83%) estiment que ce chiffre se maintiendra sur l'année lata 2010-2011. Toutefois, une minorité (10%) prévoit une tendance à la baisse de ces contrats.

L'entrée dans le secteur

L'insertion des jeunes dans l'emploi : contrats en alternance et conventions de stages sont utilisés principalement par les compagnies aériennes (87% d'entre elles en emploient).

3 entreprises sur 10 ont l'intention de recruter au moins un apprenti et au moins un contrat de professionnalisation en 2010-2011.

Les perspectives de recrutement

	Contrats en alternance	Stages rémunérés sous convention	Intérim	CDD	CDI
PNT	14%	14%	0%	29%	43%
PNC	nc	0%	11%	44%	44%
Fret	40%	0%	40%	20%	0%
Piste	24%	0%	24%	29%	24%
Escale	20%	12%	23%	31%	15%
Maintenance	26%	13%	22%	13%	26%
Commercial	14%	29%	7%	36%	14%
Administration - Supports	26%	26%	0%	11%	47%
Ensemble	20%	13%	16%	25%	27%

Les entreprises ont l'intention de recruter dans les métiers de l'assistance en escale et de la maintenance, métiers qui sont considérés comme des métiers « en tension ».

27% des entreprises privilégient le **CDI** et **1** entreprise sur **3** le recrutement de jeunes en contrats d'alternance ou de stagiaires.

Par type de métier, le **CDI** est le plus souvent cité pour recruter des personnels navigants techniques (PNT).

Pour le personnel navigant commercial (PNC), **CDD** et **CDI** sont cités autant l'un que l'autre.

Dans les autres métiers, le recrutement se fait principalement en CDD ou contrat d'alternance et le CDI à l'embauche est cité moins d'1 fois sur 5.



Cette première enquête montre que les entreprises ont majoritairement anticipé une atonie de l'activité sur 2010/2011 et cherché à adapter leurs effectifs en ne remplaçant pas les départs.

En début de saison d'été (qui constitue la pointe d'activité), les entreprises restent prudentes sur leurs perspectives de recrutement en CDD ou de transformation des CDD et contrats d'intérim en CDI en fin de contrat.

Les groupes d'assistance en escale sont les plus touchés par la crise (2 sur 3 envisagent de baisser leurs effectifs) alors que les compagnies aériennes anticipent de maintenir leurs effectifs.

